Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260605-67_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 18h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 29 mai 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Ayant donné procuration : 4
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; A. LE GALL ; L. L'HAVEANT ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-L. HINRY ; M-N. CARLO ; C. BAUFRETON ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; F. GUEHL à R. MORINIERE ; Y. LUCAS à P. HENNEQUIN ; P. PETIBON à Y. LE BRIGANT
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°67-2026

Objet : Remboursement agent d'une amende de police

M. le Maire informe l'assemblée qu'un agent des services techniques s'est vu recevoir une amende pour défaut de contrôle anti-pollution sur un véhicule de service. Puisqu'étant au volant, c'est ce dernier et non le propriétaire de la voiture (la commune), qui a dû s'acquitter de l'amende (90€).
M. le Maire demande donc l'autorisation de rembourser cette somme à l'agent concerné.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE le remboursement de l'amende réglée par cet agent
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
Janic DROUOT,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310